**Titre du protocole : Dépistage des troubles du langage et de la communication de 3 ans 9 mois à 4 ans 6 mois**

**Thème listé sur annexe 3 de l’ACI**

Non

Maison de santé de

**Date de la création initiale du protocole par l’équipe :**

**Délai prévu avant l’évaluation du protocole par l’équipe de la MSP :** 12 mois

**Date(s) de modification(s) effectives(s) du protocole :** au fil de l’eau

**Dernière date de validation par l’équipe du protocole en cours :**

**Membres du groupe de travail ayant participé à l’élaboration (écriture) de ce protocole**

**Référente de ce protocole, personnes ressources**

**Liste des professionnels de la MSP adhérant à la prise en charge**

**Liste éventuelle du(es) professionnel(s) extérieur(s) à la MSP mais signataire(s) du projet de santé et/ou adhérant à la prise en charge après information et consentement du patient sur le partage des données médicales nécessaires**.

Pas lieu

**Problématique**

Selon les estimations, environ 10% des enfants présentent une forme de trouble du langage. La plupart des enfants ne sont pas diagnostiqués avant l'âge de deux ou trois ans, quand ils ne réussissent pas à parler. Or, la période de la naissance à trois ans (appelée « petite enfance ») est cruciale dans le développement de l’enfant car il continue à développer des connexions synaptiques. L’apprentissage du langage est un des accomplissements les plus visibles et les plus importants de la petite enfance. Le risque de problèmes sociaux, affectifs et comportementaux est supérieur chez les enfants en retard dans le développement du langage ou qui présentent un trouble du langage. Même en cas de dépistage, l’accès à des professionnels de santé est difficile. Actuellement, les listes d’attente dans notre secteur. Rien que dans le secteur de Pont d’Ain, la liste d’attente des orthophonistes s’élève à 120 personnes. Le nombre d’orthophonistes est en France de 36,9 pour 100 000 habitants et seulement de 29,4 dans l’Ain.

**Objectifs généraux**

Répondre aux besoins en termes de prévention et de santé publique par rapport à l’attente de rendez-vous chez l’orthophoniste

Réduire les comportements à risque de développer des troubles du langage et de la parole ou éviter le sur-handicap.

**Objectifs secondaires (opérationnels)**

A. Repérer les fragilités de communication et de langage

B. Mettre en place des entretiens de guidance parentale

B. Mettre en place de groupes de parole de parents

C. Evaluer la satisfaction des parents

**Patients concernés**

Tous patients inscrits auprès des MG de la MSP

**Rôle de chaque intervenant et coordination des intervenants impliquant plusieurs catégories de PS de l’équipe**

***•* MG**: dépistage lors d’une consultation de suivi pédiatrique ou pour une affection.

***•* IDE puéricultrice**: évaluation avec ERTL4. Si résultat B ou C : programme de guidance parentale. Si C, orientation sur Rdv orthophoniste en plus

• **Orthophonistes**: supervision du programme, discussion sur les dossiers avec l’IDE

**Echanges entre professionnels et/ou en réunions de concertation pluriprofessionnelles**

Si problème intriqué familial médico-sociale, ou si orientation nécessaire vers l’ORL.

**Fréquence des réunions**

Au cas où souci ressenti sur le protocole.

**EVALUATION**

**Evaluation des résultats**

1 – Identifier le besoin

Indicateur : nombre d’enfants identifiés et dans le parcours

2 – Satisfaction des patients

Indicateur : indice de satisfaction des parents des enfants

**Bibliographie, références scientifiques**

ANAES, Service des références médicales. Indications de l’orthophonie dans les troubles du langage écrit chez l’enfant. Septembre 1997. Paris

ANAES, Service des recommandations et références professionnelles. L’orthophonie dans les troubles spécifiques du développement du langage oral chez l’enfant de 3 à 6 ans. Mai 2001. Paris.

BOYSSON-BARDIES B. Comment la parole vient aux enfants. Éditions Odile Jacob, Paris, 2004.

BRIN F., COURRIER C., LEDERLIE E. et MASY V. Dictionnaire d’orthophonie. Ortho Édition. Isbergues. 2004.

DELAHAIE M. L’évolution du langage chez l’enfant. De la difficulté au trouble. Éditions INPES, Paris. 2004.

FLORIN A. Le développement du langage. Éditions Dunod, Paris, 1999.

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ (septembre 2005) : Propositions portant sur le dépistage individuel chez l’enfant de 28 jours à 6 ans, destinées aux médecins généralistes, pédiatres, médecins de PMI et médecins scolaires, Paris. 2015.

HAUTE AUTORITÉ DE SANTÉ. Propositions portant sur le dépistage individuel chez l’enfant de 7 à 18 ans, destinées aux médecins généralistes, pédiatres et médecins scolaires, Paris. 2015

RINGARD J.-C. et VEBER F. Rapport Un plan d’action pour une meilleure prise en charge des enfants dysphasiques et dyslexiques, Paris. 2001.

VALLÉE L. et DELLATOLAS G. Recommandations sur les outils de repérage, dépistage et diagnostic à usage des professionnels de l’enfance pour les enfants atteints d’un trouble spécifique du langage, Paris. 2005.

INPES. L’évolution du langage chez l’enfant : de la difficulté au trouble. Saint-Denis, France. 2009

Société française de pédiatrie (SFP). Les troubles de l’évolution du langage chez l’enfant. Guide pratique, Paris. 2007

Ministère des Affaires sociales et de la Santé. Les troubles du langage et des apprentissages. Site internet : Ministère des Affaires sociales et de la Santé. Paris. 2016

**Annexes avec la liste des documents associés**

- Schéma de succession des actions des différents professionnels

- Lettre de relance

**Lieu de consultation du protocole pluriprofessionnel, des annexes**

Fichier informatique sur le dossier « Commun » sur le serveur de la MSP